

Paris, le 9 mars 2022

Communiqué de presse

Le GNI s'ouvre aux gîtes et aux chambres d'hôtes

Le GNI, Groupement National des Indépendants de l'Hôtellerie et de la Restauration annonce la création au sein de sa branche hôtellerie et hébergement d'un département réservé aux gîtes et aux chambres d'hôtes.

L'organisation, reconnue représentative par l'État, s'ouvre ainsi à une forme nouvelle d'hébergement en accueillant parmi ses membres les professionnels de la chambre d'hôtes et du gîte. Didier CHENET, Président du GNI précise au besoin, qu'il s'agit « *de personnes exerçant à titre habituel et principal cette activité et inscrites à ce titre au registre du commerce et des sociétés et non celles qui louent leur appartement sur des plateformes comme Airbnb le week-end* ».

Pour François GAUTHIER, hôtelier et Président de la branche hôtellerie et hébergement au GNI, « *Ces professionnels, de plus en plus nombreux sur tout le territoire, répondent à une demande de proximité et de convivialité que la taille de leur structure (5 chambres au maximum) favorise. Ils proposent une offre complémentaire et non concurrente à celle des hôtels. Ils ont toute leur place au sein de notre organisation.*

Ces professionnels sont demandeurs d'accompagnement et de conseil en matière juridique et fiscale, ainsi que sur les sujets de l'écoresponsabilité et de la communication digitale. Et même s'ils exploitent des petites structures, pour la plupart familiales, ils paient des impôts et des taxes et ont besoin d'être représentés auprès des services de l'État. »

Les objectifs et les moyens du GNI sont ainsi affichés : conforter la place des chambres d'hôtes et des gîtes dans le paysage du tourisme et de l'hébergement touristique français, assurer leur montée en gamme en les amenant notamment dans une activité de plus en plus écoresponsable grâce à l'accès à tous les services de l'organisation, notamment ses informations et ses conseils relatifs à la réglementation, au social, au numérique ou au développement durable.

« *Nous voulons les aider à évoluer vers un modèle économique et social responsable, un modèle basé sur le développement durable qui renouvelle les façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Ils font partie du paysage de l'hébergement marchand français. Il était normal de répondre à leur demande et de leur permettre de nous rejoindre* » poursuit Didier Chenet.

Cette ouverture du GNI à de nouvelles formes d'activités n'est pas nouvelle. Déjà des foodtrucks ont rejoint la branche de la restauration.

Florence MARDIROSSIAN, qui a repris l'activité familiale de gîtes et de chambres d'hôtes dans la région lyonnaise, aura pour mission de piloter ce nouveau département au sein du GNI.



Fondatrice de Lyon Bio Ressources en 2017, un réseau d'acteurs du territoire fédérés autour de l'utilisation durable et responsable des ressources alimentaires Florence MARDIROSSIAN porte cette vision alternative du tourisme.

« Mon activité s'inscrit dans la mouvance du Slow tourisme. La défense de la biodiversité et des patrimoines culturels, la mise en valeur des terroirs, tels sont les atouts des gîtes et chambres d'hôtes auxquels nous voulons donner toute leur place dans l'offre d'hébergement en conciliant défense de ces professionnels et promotion de leur activité. »

Florence MARDIROSSIAN souhaite rapidement fédérer plusieurs centaines de professionnels d'abord sur la région Auvergne - Rhône-Alpes puis sur l'ensemble du territoire français.

GNI de l'Hôtellerie & de la Restauration

Le GNI est la seule Organisation Professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuit indépendants et patrimoniaux.

Le GNI est une organisation représentative reconnue officiellement par arrêté ministériel publié au Journal officiel le 28 décembre 2017.

CONTACT PRESSE

GNI - Groupement National des Indépendants

Franck TROUET - f.trouet@gni-hcr.fr / 06 73 86 66 65